

Identification du demandeur : Propriétaire Locataire Gérant Entreprise exécutant les travaux

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Tél : N°portable:

Mail :

Entreprise exécutant les travaux (si Différent du demandeur) *nom, adresse, n° de téléphone, mail :*

Propriétaire (si Différent du demandeur) *nom, adresse, n° de téléphone, mail :*

Lieu des travaux :

Nature des travaux (ex : ravalement, réfection de toiture, travaux intérieurs.....) :

Date début des travaux : Fin des travaux :

Les travaux font l'objet d'une déclaration ou d'un permis de construire n°

sans objet : je déclare être informé qu'aucune autorisation de travaux n'est nécessaire.

Stationnement

Véhicule(s) - Marque : Type :

Poids : Longueur :

Engins :

Immatriculation :

Benne à déchets : non oui : petite grande

Clôture de chantier (surface au sol occupée) : L x largeur = m²

Echafaudage : 1m de largeur x — Longueur = surface m²

Fermeture de rue : oui non

Important : afin de pouvoir contrôler les aspects administratifs et techniques un délai de huit jours est nécessaire à l'instruction de la demande. A l'issue, l'autorisation de voirie pourra être récupérée après règlement de la taxe correspondante. Les travaux pourront alors débuter.

Horaires d'ouvertures au public du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Imprimé à retourner dûment complété accompagné éventuellement des documents demandés à :

Mairie d'Alès – Occupation du domaine Public

Hôtel de Police Municipale – 5 place de l'Hôtel de Ville - 30100 Alès

☎ : 04.66.56.11.23

mail: odp@ville-ales.fr

Le demandeur :

viendra récupérer l'autorisation

souhaite un envoi par mail

souhaite un envoi par courrier

Date de la demande :